

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2025

CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX, D'INITIATIVE TRANSPARTISANE - (N° 1180)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 45

présenté par
M. Garot

ARTICLE 3

I. – À la seconde phrase de l'alinéa 7, après le mot :

« Corse, »

insérer le mot :

« en ».

II. – En conséquence, à la même seconde phrase du même alinéa 7, supprimer les mots :

« du même II ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.